

de crise, comme celle que nous traversons, alors que le ministre des Finances a été obligé d'aller sur le marché financier de New-York pour y contracter un emprunt sur lequel le Canada est appelé à payer un et trois quarts pour cent en frais de commission et frais de courtage.

C'est une proportion énorme au point de vue de la haute finance, et ceci a été amené à la suite d'obligations contractées par le Canada pour accomplir ce qu'il croyait être son devoir. Ces obligations-là nous les avons assumées, nous sommes prêts à en prendre la responsabilité, nous sommes prêts à supporter le fardeau d'intérêt que nous allons payer, parce que le montant emprunté est nécessaire à l'administration de nos affaires civiles, comme de nos affaires militaires; mais quelles raisons pouvons-nous donner à nos électeurs si nous laissons passer, sans protestations, une loi comme celle-là? Quelles raisons pouvons-nous donner? Est-ce que je suis en état, monsieur le Président, d'aller dire aux électeurs de Saint-Hyacinthe: j'ai laissé passer cette mesure sans protester; il est vrai que vous n'aviez aucunement contribué à mettre Mackenzie et Mann en position de commencer leur construction pour la laisser inachevée; il est vrai que nous n'avons, dans notre comté, aucunement contribué à permettre à ces messieurs de s'enrichir pendant que toutes les compagnies qu'ils ont créées sont allées à la banqueroute les unes après les autres; il est vrai que nous n'avons pas, dans notre province, aucunement aidé ces messieurs à s'enrichir depuis que toutes les compagnies qui ont été formées sont allées à la banqueroute, les unes par derrière les autres; mais vous devez cependant supporter votre part de cette dette. Suis-je en état de dire aux électeurs du comté de Saint-Hyacinthe qu'ils doivent supporter cette dette parce que c'est dans l'intérêt public? Le seul argument, qui est tombé des lèvres de l'honorable ministre des Finances, démontrant que la compagnie du Nord-Canadien ne doit pas aller entre les mains d'un receveur, c'est que ce serait détruire le crédit financier du Canada en montrant la valeur exacte de cette entreprise. Me direz-vous que vous allez attaquer le crédit du Canada en laissant aller entre les mains d'un receveur des entreprises dépassant l'énergie, la capacité de pouvoir, la capacité de compréhension et de crédit de leur créateur. On nous dit que, dans la crise actuelle que nous traversons, qu'au milieu de la guerre actuelle, nous n'avons pas le droit de porter la moindre atteinte à notre crédit national!

Mais quelle atteinte le Gouvernement porterait-il lui-même en imposant à notre peuple une dette de \$650,000,000 de dollars pour un chemin de fer qui ne fait pas ses frais et qui ne les fera pas d'ici à quelques années? Est-ce que ce serait détruire le crédit du Canada que de laisser cette compagnie être absorbée par une autre compagnie plutôt que d'en assumer nous-mêmes le fardeau? Je dis: Non. L'honorable ministre des Finances nous disait lui-même, dans un de ses discours, dernièrement, dans cette Chambre, qu'il n'y avait que deux corporations capables d'absorber le Nord-Canadien: le Pacifique-Canadien ou le Gouvernement du Canada; or, comme le Pacifique-Canadien serait peut-être disposé à l'absorber, nous, nous l'absorberons plutôt. Quel homme d'affaires discutera sérieusement un seul instant cette proposition? Je mets de côté toutes les données et toutes les opinions qui nous viennent de source plus ou moins autorisée, et ne prends que le fait principal et notre situation telle qu'elle est. Je le demande, quel est l'homme d'affaires dans ce pays, qui, étant à la place du Gouvernement et se trouvant en face d'une situation aussi désespérée que l'est celle du Nord-Canadien et de MM. Mackenzie et Mann, et qui ayant la chance de faire absorber par une corporation puissante comme l'est le Pacifique-Canadien, le Canadien-Nord ne voudra pas que cette corporation puissante, je veux dire le Pacifique-Canadien, absorbe le Nord-Canadien, mais que lui, le Gouvernement, aimerait mieux se charger de ce fardeau plutôt que de voir le Nord-Canadien, passer entre les mains d'une autre corporation; qu'il aimerait mieux se charger de sa dette sous le prétexte qu'il en a besoin comme feeder pour le Grand-Tronc-Pacifique et le Transcontinental.

J'ai toujours entendu dire qu'en bonne finance, un homme ne doit pas faire d'entreprise dépassant ses moyens et ses capacités. Le Gouvernement est-il aujourd'hui en état de se lancer dans l'exploitation de ce chemin?

Je regrette bien amèrement de ne pas être capable de discuter cette question dans la langue comprise par l'honorable ministre des Finances et par l'honorable solliciteur général, non pas, que j'aie la prétention de les convertir ou de les convaincre; mais, ils sauraient du moins que ce n'est pas l'esprit de parti qui me dicte les objections que je fais à cette mesure, mais que c'est purement et simplement au point de vue de l'intérêt public que je fais ces remarques.

Comment, monsieur le président, on propose une transaction de ce genre, lorsque